

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU GRAND ETABLISSEMENT
UNIVERSITE CÔTE D'AZUR**

SEANCE DU 10 JUIN 2025

DELIBERATION N° 2025-034

Objet : Conventions UniCA.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GRAND ETABLISSEMENT UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles R. 811-10 et suivants ;
Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44, modifié ;
Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;
Vu la délibération n°2024-001 du 9 janvier 2024 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;
Vu l'arrêté n°116-2024 du 23 janvier 2024 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Stéphane AZOULAY, Vice-président du Conseil d'Administration et des Moyens d'Université Côte d'Azur ;
Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu l'exposé de M. Stéphane AZOULAY, Vice-président du Conseil d'Administration et des Moyens;

Approuve les tableaux des conventions d'Université Côte d'Azur comme annexés à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des voix.

Membres en exercice : 38

Quorum : 19

Membres présents et représentés : **30**

Fait à Nice, le 10 juin 2025

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : **2025-034**
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITES LE : 19 juin 2025
PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITE COTE D'AZUR LE : 19 juin 2025

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :
En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

TABLEAU DES CONVENTIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 10 juin 2025

N°	CO-CONTRACTANT	SIGNATAIRE CO-CONTRACTANT	STRUCTURE UCA	SIGNATAIRE UCA	DATE DE SIGNATURE	TYPE DE CONVENTION	OBJET	DUREE	CLAUSES FINANCIERES	
									RECETTE	DEPENSE
	HETIS	Président et Directeur Général	INSPE	Directeur Inspé	10/03/2025	Convention de mise à disposition de locaux et Avenant	Mise à disposition de locaux sur le site de Liégeard	01/09/2024 - 30/07/2025	12 000,00 €	0,00 €
	ENVIROBAT BDM	Directeur	INSPE	Directeur administratif	17/03/2025	Convention de mise à disposition de locaux	Mise à disposition de locaux sur le site de La Seyne sur Mer	17/07/2025	540,00 €	0,00 €
	CAP ECOLE	Secrétaire générale	INSPE	Directeur Inspé	24/03/2025	Convention de mise à disposition de locaux	Mise à disposition de locaux sur le site de La Seyne sur Mer	22/03/2025	2 205,00 €	0,00 €

n°	Date Ouverture dossier	Type de contrat	PROJET	Partenaires	Laboratoire	Resp. Scient.	Stade	Durée	Date d'effet	Montant HT Recettes	Montant HT Dépenses	
2025/53	2025/02/03	Convention de reversement	Convention de reversement UniCA/CNRS - CPJ Atul VARSHNEY ATULVAR	CNRS DR20	CNRS / INPHYNI - UMR 7010	-	Signé	54.5	2025/05/16	0,00 €	200 000,00 €	X
2024/366	2024/09/12	Convention de reversement	IHU RespirERA	CHU DE NICE	-	-	Signé	36.0	2025/05/27	1 150 536,70 €	-	X
Nombre pour Convention de reversement : 2										1 150 536,70 €	200 000,00 €	

Nombre total de contrats : 2

Montant total recettes : 1 150 536,70 €

Montant total dépenses : 200 000,00 €

Signature(s) électronique(s) du présent document

La version originale de ce document est sous forme électronique, par conséquent les signatures ci-dessous doivent impérativement être vérifiées électroniquement à l'aide d'un logiciel adapté comme Adobe Acrobat Reader DC™. Si un message d'avertissement apparaît, la raison peut être liée à l'absence de confiance dans l'Autorité de Certification qui a délivré le certificat utilisé pour signer le document. Dans ce cas, cliquez sur « Détails du certificat » dans le « Panneau des signatures » et sélectionnez le certificat « Sunnystamp Root CA G2 » puis cliquez sur « Ajouter aux certificats approuvés » dans l'onglet « Approbation ». A noter que les logiciels de lecture de documents PDF en mode Web ou mobile n'affichent pas les détails relatifs aux signatures électroniques. Pour toute question, merci de nous écrire à l'adresse support@lex-persona.com.

Digital signature(s) of this document

The original version of this document is in electronic form, so the signatures below must always be verified electronically using appropriate software such as Adobe Acrobat Reader DC™. If a warning message appears, the reason may be the absence of trust in the Certificate Authority which issued the certificate used to sign the document. In this case, click on "Certificate Details" in the "Signatures panel" and select the "Sunnystamp Root CA G2" certificate then click on "Add to approved certificates" on the "Approval" tab. Note that PDF reading software in web or mobile mode does not display the details of the digital signatures. If you have any questions, please write to us at support@lex-persona.com.